



UNIL | Université de Lausanne



^b
**UNIVERSITÄT
BERN**

Philosophisch-historische Fakultät

Historisches Institut

**Weiterbildungsprogramm
in Archiv-, Bibliotheks- und
Informationswissenschaft**

Vie et survie des organismes à l'ère de la surinformation. Le Records Management: outil obligatoire ou utopie intellectuelle? L'exemple du Service de l'Environnement du canton de Fribourg (SEn)

Lionel Dorthe

lioneldorthe@yahoo.fr

Dans une société où l'information est devenue pléthorique et où la masse documentaire produite a crû de façon exponentielle, il est illusoire de prétendre maîtriser l'ensemble de l'information sans se doter d'une solide organisation. A l'heure de la «dématisation» des supports, les lois sur l'information, l'accès aux documents, les archives, la protection des données et la transparence ont commencé à être promulguées un peu partout en Suisse. Si l'on y ajoute les nombreux programmes de formation et manuels consacrés au Records Management, force est de constater que cette discipline a le vent en poupe. Or, malgré ce succès, la réalité du terrain demeure encore souvent éloignée des sphères théoriques. Les usagers et collaborateurs, qu'ils relèvent du secteur privé ou public, ont des besoins concrets, que les spécialistes semblent avoir oublié.

Le but de mon travail a été de dresser un état des lieux des concepts existants et les confronter à la pratique. Si mon approche est, avant tout, une conceptualisation intellectuelle, j'ai eu pour ambition de la réaliser en tenant compte des contraintes pragmatiques imposées par le facteur humain, mais aussi politique et financier. Sur la base de la mission que j'ai accomplie au Service de l'Environnement du canton de Fribourg (SEn), d'août à décembre 2011, j'ai accroché mes réflexions aux réalités quotidiennes des collaborateurs de ce service, dans le cadre de la mise sur pied d'un programme de Records Management.

L'aspect idéologique et les éventuels préjugés qui aident ou, au contraire, freinent toute intervention au sein d'un organisme, m'ont servi de point de départ à une réflexion sur l'image socioprofessionnelle des archivistes et records managers, image trop souvent négligée. Si la jeunesse relative de cette discipline peut expliquer certaines erreurs, il serait dommage que toute une profession rate une occasion en or de montrer à quel point elle est susceptible d'apporter une plus-value à la société. L'accroissement des documents allant de paire avec les restrictions budgétaires, il appartient aux spécialistes de démontrer et prouver leur savoir-faire et de convaincre les politiques du caractère indispensable d'un système de Records Management et d'archivage pensé et réfléchi.

Finalement, j'ai étendu la problématique au rôle des Archives de l'Etat, en tant qu'institution publique, dont la survie fait en partie écho à celle des administrations. Dans cette optique, c'est bien le principe de «good governance» et de garantie de la transparence des activités de l'Etat qui ont guidé mes préoccupations. Souffrant d'une image souvent peu flatteuse, comment les Archives peuvent-elles aider les administrations à assurer et garantir le processus démocratique, et quel est, plus généralement, le rôle que l'Etat peut et doit jouer à ce niveau ?